



DOSES HYDROSOLUBLES POUR LAVE-VAISSELLE

- ⊙ Pour le lavage de la vaisselle en machine, cycle long.
- ⊙ Très concentrée, permet un nettoyage très efficace dès le début du cycle de lavage.
- ⊙ Peut s'utiliser en lave-vaisselle ou en lave-verres.
- ⊙ Laisse la vaisselle brillante et sans traces.
- ⊙ Facile à utiliser : la pastille est placée directement dans le compartiment de la machine.
- ⊙ Efficace à basse température (55 °C) : économie d'énergie.
- ⊙ Emballage totalement hydrosoluble, sans résidus.
- ⊙ Contient des séquestrants, évite les dépôts de calcaire.
- ⊙ Conforme à l'arrêté du 19 décembre 2013, utilisable en milieu alimentaire.
- ⊙ Sans phosphates.
- ⊙ Formule anti-traces.

APPLICATION

Déposer la dose dans le doseur du lave-vaisselle ou dans le panier à couvert sans effectuer de pré-lavage. Débarrasser la vaisselle des restes de nourriture avant de la placer dans le lave-vaisselle. Donne d'excellents résultats à 55 °C.

- 1 dose par lavage.

CONDITIONS D'EMPLOI

Suivre les instructions du fabricant du lave-vaisselle. Ne pas manipuler avec les mains mouillées.

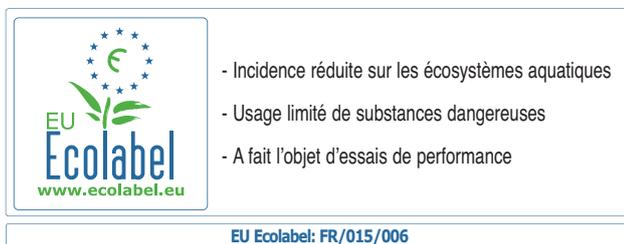
Se reporter aux précautions d'emploi figurant sur l'emballage. Conserver le récipient bien fermé, à l'abri de l'humidité, du gel et de la chaleur.

CARACTÉRISTIQUES

Sachets hydrosolubles de 18 g.
Doypack® de 40 sachets.
pH : 10,1 (1 dose dans 5 litres d'eau).

Contient agents de blanchiment oxygénés : 5% ou plus, mais moins de 15%. Agents de surface non ioniques, polycarboxylates, phosphonates: moins de 5%. Enzymes (protéase, amylase), parfum

Notre responsabilité ne saurait être engagée par toute application non conforme à nos instructions.



EU Ecolabel: FR/015/006

Pour plus d'information sur le label écologique de l'Union Européenne, veuillez consulter le site web : <http://www.ecolabel.eu>

D2642-0616-1694



POUR UNE DÉMONSTRATION :
CONTACTEZ VOTRE REPRÉSENTANT ZEP
OU LE SERVICE COMMERCIAL : 02 37 65 50 52

Les marques déposées Zep sont la propriété de Zep IP Holding LLC et sont utilisées sous licence limitée avec leur permission.

EPI : pour votre protection individuelle et vos vêtements de travail adaptés à votre activité, nous vous recommandons la société **Pro5** www.pro5.fr
PROTECTION PRÉCONISÉE : gants, lunettes.

